

A faint, light-colored map of the Centre-Val de Loire region in France serves as the background for the slide. The map shows the outlines of the departments: Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Indre, and Cher. The text is overlaid on this map.

Journées départementales d'information sur les programmes d'EPS de collège

Mars 2009

Saint Doulchard (Cher), Mainvilliers (Eure et Loir), Châteauroux (Indre), Loches (Indre et Loire), Vineuil (Loir et Cher), Saint Jean Le Blanc (Loiret)

Inspection pédagogique régionale d'EPS

Académie d'Orléans-Tours

Inspection pédagogique régionale EPS
Programmes du collège

Plan de la journée

Accueil

- Les programmes du collège
- Échanges
- Programme et socle commun de connaissances et de compétences
- Programme, projet, programmation
- Conclusion

Démarche pour une écriture des programmes

- Les constats de départ
- Un cahier des charges
- Une méthode de travail
- Un groupe d'écriture

Quelques constats de départ...

- Discontinuité avec les programmes du primaire et du lycée (*le maillon faible*).
- Tentative de réécriture avortée en 2002-2003.
- L'EPS une discipline dont la visibilité et la lisibilité externe est faible.
- Prégnance de pratiques routinières (course d'endurance, volley-ball...).
- Des déséquilibres dans les programmations (prédominance des APSA d'opposition, plus de 55% des programmations et faiblesse d'autres secteurs : les activités « d'exploration (APPN) et les activités de mise en « spectacle », danse, gym etc.

... quelques constats de départ.

- Une EPS à valence masculine (52% collégiennes et 56% lycéennes)
- Très grande liberté d'écriture en ce qui concerne les compétences spécifiques des APSA utilisées.
- Impossibilité d'évaluer et de comparer au niveau national les acquis des élèves.

Un cahier des charges

- Programme **concis, lisible par tous** (enseignants, parents, partenaires) évitant toute technicité.
- Texte indiquant clairement l'articulation avec **le socle commun**.
- Texte **en continuité** avec ceux de l'école primaire et du lycée afin d'assurer une cohérence école, collège, lycée.

Une méthode de travail

- Prélèvement d'un maximum d'informations quantitatives et qualitatives.
- Consultation des partenaires sociaux.
- Consultation d'enseignants « désignés » et d'enseignants « experts ».
- Consultation de tous les enseignants d'EPS (Avril mai 2008).

Un groupe de travail

Présidé par M. VOLONDAT, I GEN Doyen
du groupe de l'EPS.

Groupe inter catégoriel (professeurs, I A-I PR),
intergénérationnel et ... mixte.

En synthèse...

Un texte:

- qui a l'ambition de rendre plus lisible et d'homogénéiser les pratiques (sans les uniformiser) tout en prenant en compte les contextes locaux, tant sur le plan humain que matériel.
- qui permettra à moyen terme de comparer les résultats et d'évaluer les acquis des élèves en EPS
- d'équilibre qui tout en prenant en compte la réalité des pratiques, propose des avancées et des nouveautés...

Un texte qui prend en compte la diversité du public scolaire en proposant l'accès à une culture commune:

la cible n'est pas le seul garçon sportif de 14 ans pratiquant en club...

Le préambule: Des effets éducatifs de l'EPS... en quelques mots clés...

L'Education Physique et Sportive (EPS), à tous les niveaux de la scolarité:

...vise la **réussite de tous** les élèves

...**contribue, avec les autres disciplines, à l'instruction, la formation et l'éducation de chacun**

... participe à l'acquisition et **à la maîtrise du socle commun** et permet de faire partager aux élèves les **valeurs de la République.**

... garantit aux élèves une **culture commune** par la **pratique scolaire d'activités physiques et sportives et artistiques**

...favorise **l'acquisition d'habitudes** de pratiques nées souvent du plaisir éprouvé et participe à la **lutte contre la sédentarité.**

...doit aider tous les collégiens, **filles et garçons**, à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, de nouveaux pouvoirs moteurs pour construire **une image positive de soi**

...à la mise en œuvre

Une pratique **obligatoire** :

- Le cours d'EPS, propose un enseignement disciplinaire obligatoire pour tous et des apprentissages dont les contenus sont précisés dans ce programme. **Des activités de soutien et d'approfondissement sont possibles.**

Une pratique **volontaire**

- **L'association sportive**, permet une **découverte** et une **spécialisation** dans une ou plusieurs activités sportives ou artistiques, mais aussi une **formation** certifiée à des tâches particulières (organisation, arbitrage). Par des prises d'initiatives et de responsabilités elle permet un apprentissage concret de la **vie associative**, élément de la citoyenneté favorisant **une approche humaniste** du sport.

Contributions de l'EPS au socle commun

- L'EPS participe à l'acquisition de plusieurs compétences du socle (C1, C3, C4, C5, C6, C7) (cf. travail du groupe ressource)
- L'intégration du socle se fait de façon fonctionnelle au niveau des compétences attendues (ensemble structuré de connaissances, capacités, attitudes)

Une matrice disciplinaire: une architecture et une terminologie commune au collège, au lycée, au LP

- Elle structure et fonde l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré
- Elle se définit par:
 - une finalité,
 - des objectifs
 - des compétences à acquérir

Une Finalité

« Former un citoyen cultivé,
lucide, autonome, physiquement
et socialement éduqué »

3 Objectifs

- le développement et la mobilisation des **ressources individuelles**, favorisant l'enrichissement de la motricité
- l'éducation à la **santé** et à la **gestion de la vie physique et sociale**
- l'accès au **patrimoine de la culture physique et sportive**

Les 2 ensembles de compétences à acquérir au collège

4 compétences
propres à l'EPS
(CP)

4 compétences
méthodologiques
et sociales
(CMS)

Les compétences propres

*Elles révèlent principalement une **adaptation motrice efficace** de l'élève confronté aux **grandes catégories d'expériences les plus représentatives du champ culturel des APSA.***

- CP1: Réaliser une performance maximale, mesurable à une échéance donnée
- CP2: Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- CP3: Réaliser une prestation à visée, artistique, esthétique ou acrobatique
- CP4: Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif

Les compétences méthodologiques et sociales

*Elles révèlent principalement l'appropriation d'outils, de **méthodes**, de savoirs et savoir-être nécessaires aux pratiques et aux apprentissages dans le respect des **règles et des rapports humains**.*

- CMS 1: Agir dans le respect de soi, des autres et des règles
- CMS 2: Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités
- CMS 3: Se mettre en projet
- CMS 4: Se connaître, se préparer, se préserver

Les compétences attendues dans les APSA

- représentent un ensemble structuré d'éléments des connaissances, des capacités, des attitudes
- déterminent, dans **chaque APSA**, les acquisitions visées en fin de cycle d'apprentissage. Chacune d'elles s'inscrit dans **l'une** des quatre compétences propres à l'EPS et mobilise **plusieurs** compétences méthodologiques et sociales.
- sont définies, pour chacune des APSA par une **liste nationale** révisable, représentative des pratiques les plus fréquemment programmées, les plus adaptées aux conditions courantes d'enseignement et de nature à permettre une offre de formation complète et équilibrée.

Les compétences attendues

- Résultat à atteindre dans chacune des APSA
- Moyen de comparer les acquis des élèves
(cf. rapport 2005)

Les procédures pour atteindre les résultats relèvent de la « liberté pédagogique » des professeurs

Le ministre ne souhaite pas être le ministre des méthodes mais celui des libertés pédagogiques

Des clés pour lire la compétence attendue dans chaque APSA

sens prioritaire de l'APSA: l'« ADN »:

Partie « technico-tactico-motrice»

Mise en œuvre des « CMS »

Un exemple en course de Haies:

« Réaliser la meilleure performance possible : c'est le niveau de déclinaison de la compétence propre (CP 1: se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains)...

...en élevant le moins possible son centre de gravité et en réalisant 4 appuis dans l'intervalle le plus adapté à ses possibilités: c'est ce qu'il y a à apprendre...

Assurer le recueil de données fiables. Construire et apprécier l'efficacité de ses actions à partir de repères sur soi et d'observations extérieures »: c'est le niveau de déclinaison de la compétence méthodologique et sociale prioritaire (CMS 2: organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités...;CMS 4: se connaître, se préparer, se préserver...).

NB: la compétence attendue est déclinée en 2 niveaux d'exigence (10heures et 20 heures de pratique)

D'autres exemples en 2 niveaux:

Activités	Compétences attendues
Escalade	N1 : Choisir et conduire un déplacement pour grimper, en moulinette, deux voies différentes à son meilleur niveau en privilégiant l'action des membres inférieurs. Assurer un partenaire en toute sécurité.
	N2 : Choisir et conduire un déplacement pour grimper en moulinette et enchaîner deux voies différentes à son meilleur niveau en optimisant les prises de mains et de pieds et en combinant efficacement la poussée des jambes et la traction des bras. Assurer un partenaire en toute sécurité.
Badminton	N1 : En simple, rechercher le gain loyal d'une rencontre en choisissant entre renvoi sécuritaire et recherche de rupture sur des volants favorables par l'utilisation de frappes variées en longueur ou en largeur. Assurer le comptage des points et remplir une feuille d'observation.
	N2 : Rechercher le gain d'une rencontre en construisant le point, dès la mise en jeu du volant et en jouant intentionnellement sur la continuité ou la rupture par l'utilisation de coups et trajectoires variés. Gérer collectivement un tournoi et aider un partenaire à prendre en compte son jeu pour gagner la rencontre.

Les fiches d'APSA

Compétence attendue :

Connaissances

Les connaissances renvoient aux informations que doit s'approprier l'élève sur les activités physiques, sur sa propre activité ou celle d'autrui. Il s'agit principalement de règles, de principes, de repères.

Capacités

Les capacités renvoient à la mise en œuvre des connaissances, à l'activité de l'élève et à la mobilisation des ressources pour agir. Il s'agit principalement d'habiletés, de techniques, de savoir-faire.

Attitudes

Les attitudes renvoient à l'engagement et aux comportements que l'élève doit avoir dans ses relations à lui-même, aux autres et à l'environnement et sont sous-tendues par des valeurs qu'il convient d'acquérir et d'installer.

Liens avec le socle commun

Compétence attendue :

En simple, rechercher le gain loyal d'une rencontre en choisissant entre renvoi sécuritaire et recherche de rupture sur des volants favorables par l'utilisation de frappes variées en longueur ou en largeur.
Assurer le comptage des points et remplir une feuille d'observation.

Connaissances

Joueur

- L'espace de jeu, les règles du jeu en simple, les termes spécifiques.
- Les modalités d'installation des terrains.
- La prise de raquette
- Les caractéristiques du service réglementaires.
- Les paramètres de force et de direction comme composante de frappes, le fouetté
- La notion d'espace libre et les principes de création.
- La posture et le placement par rapport au volant favorisant le renvoi frappe main haute. L'orientation des épaules lors de la frappe.

Aide : arbitre / observateur

- L'utilisation des outils d'observation : fiches
- Le comptage des points

Capacités

Joueur

- Servir réglementairement.
- Lire des trajectoires.
- Se placer dès que possible sous le volant pour frapper en étant équilibré.
- Etre en position dynamique.
- Coordonner se déplacer, se placer, frapper, se replacer.
- Faire déplacer l'adversaire.
- Renvoyer haut et loin lorsque l'on est en difficulté.
- Jouer court, long, à droite, à gauche.

Aide : arbitre / observateur

- Compter les points de façon précise.
- Annoncer le score pendant le match entre chaque point.
- Communiquer des résultats et informations fiables.

Attitudes

Joueur

- Respecter le matériel, l'adversaire, l'arbitre et accepter ses décisions
 - Maîtriser ses émotions liées à la confrontation, persévérer malgré les difficultés imposées par l'adversaire ou la situation.
 - Différencier les situations d'opposition et de coopération.
 - Jouer avec une intention de mise en difficulté de l'adversaire
 - S'appliquer pour renvoyer en situation défavorable et prendre des risques en position favorable.
- Aide : arbitre / observateur**
- Etre attentif aux consignes et aux actions des camarades observés.
 - Assurer les rôles proposés.

liens avec le socle :

connaître, comprendre et respecter les règles de la vie collective (pilier 6)
comprendre l'importance du respect mutuel et accepter les différences (pilier 6)
développer ses ressources (pilier 7)
prendre des initiatives (pilier 7)

Les APSA

Une liste nationale:

- 26 APSA (3 exclusions, 3 arrivantes). Cette liste sera régulièrement révisée.
- Elle représente 85% des pratiques existantes en EPS

Une liste académique

- Evolutive au regard des pratiques d'établissement et de l'équilibre recherché entre les CP
- Une activité spécifique à l'établissement

Compétences propres à l'EPS	Activités	Groupes d'activités
Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	Demi fond Haies Hauteur Javelot Multi bond Relais vitesse Natation longue Natation de vitesse	Les activités athlétiques
Adapter ses déplacements à des environnements variés, inhabituels...	Canoe Kayak Courses d'orientation Escalade	Les activités physiques de pleine nature ou en reproduisant les conditions
Réaliser des actions à visées artistiques et/ou acrobatiques	Aérobic Acroport Gymnastique sportive Gymnastique rythmique Arts du cirque Danse	Les activités gymniques Les activités physiques artistiques
Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif	Basket Football Handball Rugby Volley-ball Badminton Tennis de Table Boxe française lutte	Les activités de coopération et d'opposition : les sports collectifs Les activités d'opposition duelle : les sports de raquette les activités physiques de combat

La liste académique

Dans chaque académie, le recteur arrête une liste d'APSA correspondant aux réalités et aux particularités régionales et publie les fiches complètes qui les concernent selon le modèle proposé par le programme. Le nombre d'activités de la liste académique ne pourra excéder le tiers de la liste nationale, soit 8 au maximum.

Pour l'académie d'Orléans-Tours

Elle prend en compte les pratiques
statistiquement

représentées dans l'académie

Elle est volontairement limitée à 4 activités pour
cette première année

- Multi-activités athlétiques (CP1)
- VTT (CP2)
 - CP1 possible : « Run and bike »
- ULTIMATE (CP4)
- JUDO (CP 4)

Une activité spécifique à l'établissement (APSA « maison »)

- Le choix de cette activité, justifié dans le projet d'EPS, devra être **validé** par l'autorité pédagogique régionale.
- Une fiche précisera les compétences attendues de niveau 1 et de niveau 2, ainsi que les connaissances, capacités, attitudes correspondantes (même cahier des charges).
- Elle devra être programmée pour **tous les élèves**: ce n'est pas l'activité d'un seul enseignant...

Organisation des conditions de l'enseignement de l'EPS

Le projet EPS est obligatoire:

- Il précise la mise en œuvre locale du programme national et s'inscrit dans le projet de l'établissement dont il prend en compte les axes principaux
- Il assure la cohérence du parcours de formation des élèves
- Il débouche sur le choix des APSA, leur ordre de programmation (réflexion didactique)

Des exigences

- Niveau 1: privilégié dans le cycle d'adaptation
- Cycle central: les 2 niveaux sont visés
- Cycle d'orientation: niveau 2 visé dans chaque APSA
- Niveau 2: doit être atteint dans au moins une APSA de chacun des 8 groupes

Organisation des conditions de l'enseignement de l'EPS...

La programmation des APSA doit:

- être exigeante, équilibrée et suffisamment diversifiée pour permettre notamment aux filles et aux garçons de réussir et d'acquérir une culture commune;
- proposer les 8 groupes d'activités
- planifier une durée des cycles ne pouvant être inférieure à 10 heures de pratique effective;
- comporter au maximum trois activités hors de la liste nationale :
 - liste académique ou activité spécifique l'établissement.

Le savoir nager

- Priorité nationale, le savoir nager (1^{er} degré) inscrit dans le socle commun doit être acquis et vérifié si possible dès la classe de 6^{ème} et au plus tard en fin de troisième.
- Distinction entre une adaptation à un milieu inhabituel et à priori hostile et les APSA du champ culturel « natatoire »

L'accueil des élèves en situation de handicap | naptés partiels ou à besoins éducatifs particuliers

La classe, les groupes d'apprentissage et l'enseignement de la discipline doivent être organisés et aménagés pour permettre l'accueil de tous (*cf. loi sur le handicap de 2005*)

- L'enseignant a toute latitude pour adapter son cours
- L'aménagement dans la structure classe doit être prioritairement recherché.

Les interventions pédagogiques particulières

C'est l'espace:

- de mise en place d'actions de soutien pour les élèves présentant des insuffisances ou des lacunes (idée des PPRE)
- de la dimension « entretien et développement de soi » (persillée sur les 250 leçons d'un collégien, à la différence de l'intervention « cyclée » du lycée)
- de la possibilité d'ajustement ou d'innovation sur quelques leçons (ex: préparation du cross...)

L'évaluation

Certificative:

- Les textes applicables restent en l'état: la commande ministérielle n'envisageait pas un nouveau DNB

Trimestrielle:

- À l'initiative des équipes d'établissement. Des fiches ressources sont en phase d'écriture (*cf. diapo n°25*) (consultables en mai sur le site officiel éducol)

La réalité des contraintes d'organisation

468 heures théoriques (programmes)

(144 H en 6^{ème}, 108h X3 en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})



Abattement de 30% environ (temps déplacement,
vestiaire, absences, dispenses...)



328 heures effectives environ soit
32 cycles de 10h à 12 h



Niveau 2 exigé dans 8 APSA soit 16 cycles



Reste 16 cycles à programmer pour d'autres APSA
et/ou

Interventions pédagogiques particulières

En première conclusion

Le programme du collège permet :

- Une entrée par les effets attendus et l'acquisition des compétences et non par l'évaluation
- Une EPS équilibrée pour former toutes les filles et tous les garçons, citoyens de la république
- L'expression d'une « liberté pédagogique » dans un cadre contraint par des choix collectifs

En guise de conclusion finale

« Les textes qui organisent l'EPS dévoilent une partie de son identité sans cesse à renouveler, mais ce sont les actions concrètes des enseignants qui font sa réalité »

Alain Hébrard, revue EPS n°312, mars-avril 2005

Merci de votre attention